

Pas d'micros dans nos quartiers !



Initiative unique en France : la municipalité de Saint-Étienne (Loire) a décidé d'installer des micros (« *capteurs sonores* » en novlangue) dans un quartier populaire de la ville, élégamment qualifié de « Quartier de Reconquête Républicaine ». Ces micros (une cinquantaine), reliés à des caméras de surveillance, sont censés permettre d'améliorer la « *qualité de vie dans le quartier* » et « *la tranquillité des habitants* »¹.

Même si vous n'êtes pas stéphanois.se.s, vous êtes tous et toutes concerné.e.s car la ville de Saint-Étienne présente le projet comme « *innovant, d'envergure nationale voire internationale* ».

Une efficacité contestée pour un coût exorbitant.

Si nous n'avons aucun recul pour juger de l'efficacité de ces micros, nous en avons concernant la vidéosurveillance.

Cette technologie est d'une efficacité très contestable. Tout au plus fait-elle diminuer le sentiment d'insécurité ; son impact sur la réduction de la délinquance n'est pas significatif. C'est ce que montre Laurent Mucchielli (sociologue, directeur de recherches au CNRS)². D'après une étude réalisée à Saint-Étienne, la résolution d'environ 1,2 % des faits de délinquance sur la voie publique a été facilitée grâce aux images collectées par la vidéo surveillance (entre 1 et 3 % pour l'ensemble des villes sur lesquelles il a travaillé).

En revanche, ce qui est avéré, c'est qu'elle coûte « *un pognon de dingue* », comme le révèle la Chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes qui s'est penchée sur la politique de sécurité de la ville de Saint-Étienne en 2006 (achat de 67 caméras sur 5 ans : 340 000 euros annuels ; coût de la maintenance : environ 60 000 euros annuels mais ce chiffre peut facilement doubler en cas de fortes dégradations ; masse salariale des agents affectés au centre de supervision urbaine : environ 900 000 euros annuels).

Actuellement, à Saint-Étienne, la police municipale dispose de 329 caméras de surveillance à travers toute la ville, soit trois fois plus qu'en 2014, et cinq fois plus qu'au moment de l'enquête de la Chambre régionale des comptes. De fait, ces techniques de surveillance plombent les budgets locaux, et diminuent d'autant le financement d'actions de prévention en direction de la population, entre autres.

Même chose pour les micros : il est prévu que l'installation des trois premiers (30 000 euros) soit prise en charge à 80 % par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) alors que cette dernière a pour fonction d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des habitant.e.s (démolition de bâtiments insalubres, construction de logements sociaux, réhabilitations de logements, création de voiries et d'équipements publics tels que les écoles ou les crèches, etc).

¹ Pour une présentation plus détaillée du projet, lire le rapport publié par la Quadrature du Net disponible sous : <https://www.laquadrature.net/2019/04/15/mouchards-et-drone-a-saint-etienne-le-maire-veut-etouffer-le-debat/>.

² Lire http://www.laurent-mucchielli.org/public/Le_cout_de_la_videosurveillance.pdf. Voir également https://www.youtube.com/watch?time_continue=52&v=eN9Hx9udfFM.

Alors, à qui cela profite-il ?

- au maire qui montre à ses administré.e.s qu'il est soucieux de leur bien-être, de leur « *sécurité* » : les caméras, cela se voit ! Cela montre aussi comment l'argent public est utilisé. Sur le plan électoral, c'est vendeur.

- aux entreprises privées et autres *start up* qui font du business dans le matériel de surveillance et dans le numérique.

Les micros et la technologie seront fournis par une société américaine, Analog Devices, via l'entreprise Verney-Carron, célèbre fabricant d'armes et de munitions installé à Saint-Étienne. Cette entreprise reste dans son cœur de métier vu que c'est une technologie utilisée par l'armée américaine à la fin des années 1990 en Irak et en Afghanistan : matériel de guerre appliqué au civil. Notons que le Directeur général de Verney-Carron est également Président de Serenicity.

Serenicity, c'est la *start up* qui a développé la plateforme digitale par laquelle transiteront les « *alertes sonores* ». Et qui pourra, un jour peut-être, exploiter ce qui est enregistré car « *la donnée, c'est du pétrole* ».

Un projet liberticide aux développements non mesurés

Les technologies de surveillance sont intrusives ; elles portent atteinte à notre vie privée, à nos libertés fondamentales. D'autant que, tout particulièrement pour le cas des micros, nous ne savons rien de leurs développements futurs.

L'un des dirigeants associés chez Serenicity explique : « *D'un point de vue législatif, à partir du moment où on n'enregistre rien et que l'émetteur du son ne peut être identifié, on peut faire ce que l'on veut. Il n'existe aucun cadre juridique. La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) a d'ailleurs donné son feu vert pour cette expérimentation.* »

Des propos qui font frémir. Et qui interrogent d'autant plus que la CNIL n'a pas, aux dernières nouvelles, donné son aval à ce projet³.

« *La ville de demain* » ne fait pas envie : hyper connectée, déshumanisée, habitant.e.s surveillé.e.s. Ce que nous voulons, c'est une ville solidaire, fraternelle, vivante. C'est pourquoi des actions ont été organisées à travers la ville de Saint-Étienne contre l'installation de ces micros⁴.

Alors, si comme nous, les « *smart cities* » et autres « *safe cities* » vous font davantage cauchemarder que rêver, **signez !**

Si vous en avez assez de cette fuite en avant dictée par une obsession sécuritaire, **signez !**

Cette pétition et les signatures collectées seront ensuite envoyées à la CNIL avec un courrier d'explication.

La pétition se retrouve et se signe en ligne à l'adresse ci-dessous :

<https://framaforms.org/pas-dmicros-dans-nos-quartiers-1560002125>

Le collectif SERENICITY

(Vous pouvez joindre le collectif

à l'adresse stoplinkygazpar42@riseup.net)



³ France Bleu Saint-Étienne Loire, 08/05/2019.

⁴ Cf. <https://lenumerozero.lautre.net/Deambulation-festive-contre-Serenicity-retour-en-image>.